



SAINT-NAZAIRE ET RÉGION

Le bout du tunnel ?



Les pêcheurs en bateau se souviendront de cet hiver 2007 et même du début du printemps avec des températures qui, après avoir été exceptionnellement élevées en janvier et février mais marquées par une succession de dépressions, ont frisé le négatif fin mars ! Rarement les propriétaires auront consommé aussi peu de carburant, pour le plus grand plaisir des merlans. Mais le retour des bateaux sur les aires de carénage est plutôt bon signe, comme si les pêcheurs voulaient, une bonne fois pour toutes, vaincre le mauvais signe. Il semble qu'ils aient entrevu le bout du tunnel puisque, dès le week-end pascal, c'est avec un plaisir non dissimulé qu'ils partaient en quête de leurs premières daurades. C'était du côté de l'île de Noirmoutier, puisque la tradition veut que ce soit les rochers aux abords du phare du Pilier qui signalent les premiers leur arrivée en nombre. Dès lors, les premiers pagres ne vont pas tarder à pointer leur museau surtout que la température de l'eau n'a pas fléchi de manière sensible. La pêche devrait ainsi être plus précoce que lors des saisons précédentes. Auparavant, les pêcheurs ont tué le temps comme ils l'ont pu. Dans les clubs, comme l'El Dorado (Pornichet) ou le SNPM (Saint-Nazaire), on a gardé les adhérents mobilisés en fai-

sant participer à des concours de pêche... à la truite en attendant les compétitions. L'El Dorado prépare sa grande épreuve, le quatrième challenge Daurades, pour les 9 et 10 juin 2007. Plus de 150 pêcheurs de toute la France seront répartis sur 60 bateaux pour ce spécial sparidés qui, chaque année, met en valeur l'abondance de ces espèces en Bretagne sud. Mars aura été un mois dramatique pour la pêche professionnelle avec la disparition corps et biens du *Rose des Vents*, un chalutier croisicais. Les deux marins et le bateau, malgré les recherches, n'ont pas été retrouvés à l'heure où nous imprimons. La mer est dangereuse, on ne le redira jamais assez, même pour les plus expérimentés. De leur côté, et c'est une bonne nouvelle, des guillemots ont été relâchés sur la plage de Pen Bron, à la Turballe, par les étudiants bénévoles de l'école vétérinaire de Nantes et les membres de l'association de défense de l'environnement de la côte sauvage. Ils avaient été victimes des récents mazoutages ou dégazages qui auront marqué, sur cette partie de côte, un hiver bien tristounet. ■

De notre correspondant
Max Ponroy



SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE ET SA RÉGION

Agissons avant qu'il ne soit trop tard !



Le permis de pêche en mer soutenu par certains scientifiques ? Et même par un adhérent bien connu d'une fédération de pêcheurs ! C'est ce que nous avons appris par la presse, suite à une table ronde qui s'est tenue à Brest autour du thème : Pêche professionnelle côtière et pêche récréative : entre cohabitation et compétition ? Comme le souligne le président de la FNPPSF, cette réunion s'est transformée en un absurde réquisitoire contre la pêche récréative ! Cette fédération, véritable "défenseur responsable" de notre loisir, est consternée de constater l'occultation totale, par les journalistes rapporteurs, des véritables problèmes liés à la protection de la ressource. Qui peut croire qu'un encartement soit la réponse aux problèmes posés et pourquoi extrapoler tous les raisonnements à partir d'une seule espèce, celle du bar ? Il faudrait cesser de toujours prendre cette espèce comme prétexte pour justifier une restriction de la liberté des pêcheurs de loisir, alors que par ailleurs les scientifiques (les mêmes ?) nous déclarent régulièrement que cette espèce se porte de mieux en mieux ! Un représentant des scientifiques ose même prétendre : "Un non encadrement de la pêche récréative serait aussi suicidaire que la politique communautaire des pêches menée depuis 30 ans." Ben voyons ! Faudra-t-il inlassablement répéter les résultats de l'enquête BVA qui révèle que les pêcheurs récréatifs ne prélèvent en réalité que 3 % des pêches professionnelles ? Qui a intérêt à "exciter" les pêcheurs récréatifs ? Nous souhaiterions que les scientifiques utilisent leur talent pour exercer leur pression au service des espèces qui disparaissent un jour... Et qu'ils connaissent bien. Un exemple : 90 % des prises de maigres sont des juvéniles... et 53 % pour les merlus ! Et qu'en est-il de la baudroie ? Quant à la morue... Non ! Trop tard, mauvais exemple, il n'y en a plus ! Ces espèces ont un autre point commun : elles ne sont pas la cible des pêcheurs de loisir ! Cherchez l'erreur... Les pêcheurs de loisir sont invités à communiquer au sujet du permis et à se tenir prêt à défendre leur -petite- liberté. Ils ont déjà montré, en 2006,



Le lancer de poids de mer, voilà un entraînement parfait pour le surfcasting.

qu'ils en étaient capables. Rappelons une des 13 résolutions prises par la Commission Pêche de la FNPPSF lors de son 34^e congrès : "Les pêcheurs de loisir adhérents à la Fédération se prononcent clairement pour l'instauration de périodes de repos biologique en fonction des espèces menacées. Ces périodes de non pêche devront être observées par tous les pêcheurs de loisir et professionnels. Saluons l'initiative de certaines grandes enseignes qui s'engagent à ne pas commercialiser certaines espèces durant leur période de reproduction." Allez, messieurs les politiques et scientifiques. Chiche ! Le feuilleton des tellines mobilise sur la côte vendéenne. Pour preuve, cette réunion du 12 mars à l'Herbaudière qui a rassemblé les autorités locales, les représentants d'Ifremer des pêcheurs professionnels et des associations concernées (CPNS et CRPLP - comité régional des pêcheurs de loisir du littoral des Pays-de-la-Loire) autour de Paul Lurton, administrateur des Affaires maritimes du quartier des Sables. À l'issue de la réunion, les maires et associations se sont déclarées fermement opposées à l'ouverture de concessions aux pêcheurs professionnels, car le risque de surexploitation ne peut être exclu et les réactions d'opposition de la population sont prévisibles. Les opposants, en particulier le CRPLP, contestent la méthode d'évaluation du gisement qui a été faite sur une période beaucoup trop courte et uniquement en 2007, car comme le précise Ifremer, les gisements sont très variables d'une année sur l'autre. De plus, les échantillons prélevés révèlent une ressource jeune (coquillages jeunes en grande majorité). Le directeur des Affaires maritimes a

bien noté les avis négatifs de chacun des participants, mais il n'est pas certain que cela suffise pour interdire l'accès des gisements aux pêcheurs professionnels. Une nouvelle réunion a eu lieu à la mairie de Saint-Hilaire-de-Riez, elle rassemblait les maires des communes concernées et les représentants des associations. À cette occasion, il a été demandé d'établir le niveau de la ressource en prélevant les échantillons sur une période de 5 ans consécutifs afin de tenir compte de ses importantes fluctuations. La vigilance est toujours de mise pour les différents observateurs. La photo illustre bien l'entraînement que s'imposent les pêcheurs sportifs de la section surfcasting du CNGV de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, sous la houlette du président Jean-Pierre Boursac. Les voici en train de pêcher sur l'herbe ! En fait, il s'agit d'apprentissage au lancer. Ce jour-là, le meilleur a lancé son poids (150 g) à 190 m... Pas mal ! Allez les gars, le record du monde se situe vers 270 m ! Par ailleurs, le bar est très présent au bord comme au large et les lieux sont bien revenus. Les seiches commencent à venir vers la côte afin de pondre et... mourir pour le bénéfice des mouettes et des pêcheurs matinaux ! Des travaux importants se déroulent à Saint-Gilles : un ponton supplémentaire est en cours d'installation au port de plaisance côté Marie de Beaucaire et une passerelle bois s'installe pour les piétons quai Garcia Ferrande. ■

De notre correspondant
Guy Perrette

